



# Zéro et bien plus encore !

**Le Label “Zéro Résidu de Pesticides” poursuit son développement à un rythme soutenu car producteurs, distributeurs et consommateurs répondent présent depuis 4 ans. Le “Zéro Résidu de Pesticides” devient un nouveau modèle agricole et une nouvelle offre dans les rayons.**

Grâce à plus de 600 producteurs engagés, 4 ans après sa naissance officielle, le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs s’impose comme une démarche de référence de “la troisième voie”, un modèle agricole en pleine construction. Il s’est en effet ouvert à de nouvelles filières comme les fruits et légumes surgelés, fruits secs, jus, pâtes et vins pour devenir un label transversal alimentaire.

**Depuis le lancement, plus de 116 millions d’UVC labellisées “Zéro Résidu de Pesticides” ont été commercialisées (au 31 décembre 2021). Et en 2021, les ventes ont progressé de 9% en valeur par rapport à 2020.**

**1/4 des Français ont acheté des produits “Zéro Résidu de Pesticides” sur les 12 mois de l’année 2021 (source Kantar).**

**36 espèces sont actuellement labellisées, soit 200 références disponibles, pour une offre 12 mois sur 12 !**





“Zéro Résidu de Pesticides” : une promesse et un engagement forts pour répondre aux attentes de consommateurs inquiets pour leur santé et soucieux tant de bon goût que du respect de l’environnement. Tous les circuits de distribution sont très intéressés par cette démarche de production transparente et 100% française.



“Nous sommes un mouvement citoyen de producteurs français, acteurs volontaires de la transformation agricole de notre pays. Engagés dans une démarche de progrès humain et environnemental, nous défendons le bien-manger, pour tous. Nous sommes aujourd’hui capables de proposer de nombreux aliments garantis “Zéro Résidu de Pesticides” dans les rayons fruits et légumes frais, surgelés, fruits secs, jus, pâtes et vins.”



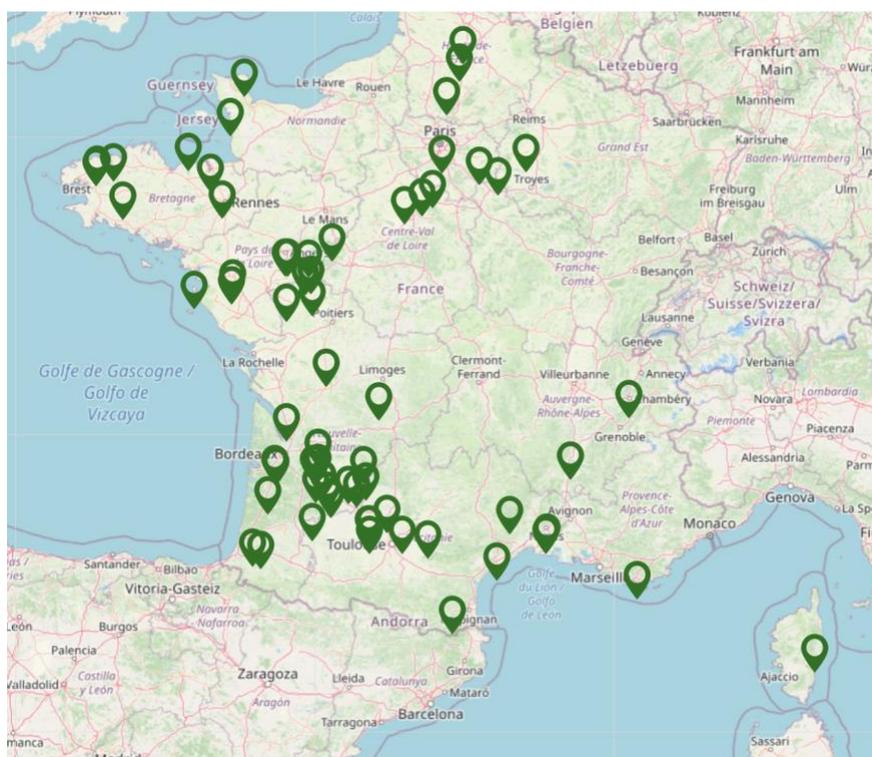
FRUITS ET LÉGUMES FRAIS					VINS
Les Paysans de Rougeline	BlueWhale®	LARRÈRE AGRICULTURE DURABLE	LIMDOR	Pom ALLIANCE	Fruits & Compagnie®
Océane EN DIRECT DES MARAÎCHERS	Forêt SUD	FRUITS Union sas	Top Alliance®	Alinéa COOPÉRATIVE	NOUS LES VIGNERONS DE BUZET
Primland WE ARE GROWERS	ORIGINE CÉVENNES	Ferme des Arches	PARMENTINE Des Producteurs Engagés	LA NOIRMOUTIER	TUTIAC
LA COOPÉRATIVE B.C.O. Culture & Savoir	Ferme de FONTENAY	LA FERME D'ERQUINVILLERS CULTIVONS LE GÔUT	MYLORD	planète végétal	ROBERT FISON ET MARCEL
Massalero	Jézéquel Primeurs Producteur vendeur	Val'prim PRODUITS de caractères	LES AUX DU SUD-OUEST Metteur en marché en al	SAVEURS ET BRETAGNE	UBY
Fruits Rouges du Périgord	Ferme de l'Artois	Les Producteurs Partenaires	Prieuré de la Dive	GPLM	DOMAINE TERRA VECCHIA
Acquette	Gosselin Normandie	SAVEURS DU MIDI	VAL légumes Ferme de Fontenay	JARDINS DU MIDI	CLOS POGGIALE
DOMAINE DES COTEAUX Génération Durable	YDÉAL	jardins de CRÉANCES	Wofoo	Le Chapeau®	agro
ardo We preserve nature's gifts	MAISON RUCADIL	Coeur de pom	LES CELLIERS ASSOCIÉS	MAÎTRE PRUNILLE	FDL
FRUITS ET LÉGUMES TRANSFORMÉS	TERRES DU SUD	ALPINA	vinovalle	LES MARMANDAIS!	VIGNERONS DE PUISSEGUIN LUSSAC SAINT-EMILION

En savoir plus sur les entreprises du Collectif : <http://www.nouveaux-champs.fr/le-collectif/>



## Sommaire

- 1 Face à un contexte toujours aussi “brûlant”, une conviction forte et partagée
- 2 “Zéro Résidu de Pesticides” : comment est-ce possible ?
- 3 La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir
- 4 Une démarche éthique, équitable et 100% française
- 5 Le Label au cœur de la promesse, les premières études le confirment
- 6 Les circuits de distribution et les consommateurs séduits !
- 7 Révolution dans les emballages
- 8 Les aliments labellisés
- 9 La 3<sup>e</sup> voie, vers un nouveau modèle agricole ?
- 10 Zoom sur la filière viticole
- 11 Naissance d’un club d’entreprises
- 12 Aidez-nous à combattre les idées reçues !



*Implantation des sièges sociaux des adhérents du Collectif*



# 1 | Face à un contexte toujours aussi “brûlant”, une conviction forte et partagée

Les agriculteurs français doivent aujourd’hui s’adapter au changement climatique, affronter l’agribashing (paradoxalement, une conséquence de l’intérêt retrouvé des Français pour leur agriculture, la qualité de leur alimentation et leur santé), espérer des réponses “politiques” alors que leur parole n’est pas entendue, pas davantage que la parole scientifique !

## Se réinventer pour imaginer un avenir durable...

Il faut produire une alimentation saine, sans “pesticides”, respectueuse de l’environnement et de la santé des producteurs et des consommateurs.

Produire suffisamment pour une population croissante, qui ne cesse de s’urbaniser, suffisamment pour pouvoir s’octroyer un revenu décent et s’acquitter de ses dettes. Pour rétablir la confiance, l’agriculture française devrait cesser d’adopter une approche défensive, de se justifier.

## La transparence totale

- **Communiquer** au quotidien, positivement, humainement, en toute transparence, sur les pratiques agricoles
- **Se fédérer**, pour porter ensemble des valeurs, donner du sens, partager des progrès, sans opposer les modèles
- **Convaincre** les consommateurs, les distributeurs, d’autres producteurs français, les pouvoirs publics, les ONG, les médias... de la sincérité de la démarche et de son intérêt partagé

Rétablir la confiance passe par la transparence, la clarté du projet et le respect des règles. Le succès du label tient à la conviction que c’est ENSEMBLE, producteurs, distributeurs et consommateurs qu’on y arrivera !

## Les 5 engagements du Collectif

1. Pratiquer une agriculture responsable et faire de la réduction de l’utilisation des pesticides un des premiers combats
2. Agir avec une transparence totale
3. Défendre l’origine France
4. S’appuyer sur le socle HVE et les principes de l’agroécologie
5. S’engager pour des emballages plus respectueux de la planète



## 2 | “Zéro Résidu de Pesticides” : comment est-ce possible ?

Chacune des entreprises du Collectif Nouveaux Champs, dans leur diversité de tailles, de terroirs, de produits, mène depuis de nombreuses années un travail de fond sur le développement de modèles agricoles durables.

Ces producteurs soucieux de la qualité de leurs productions travaillent sans cesse sur l'évolution de leurs pratiques, notamment par des engagements vers une agriculture tournée vers l'agroécologie.

Des pratiques agricoles fondées sur une combinaison de moyens permettant de viser la promesse de résultat “Zéro Résidu de Pesticides”.

Les engagements se matérialisent notamment par l'utilisation d'insectes auxiliaires pour lutter contre les ravageurs des cultures, la baisse des intrants “chimiques”, la préservation de la biodiversité, les économies d'eau et d'énergie... L'atteinte du résultat n'est possible que grâce à un itinéraire technique pointu, sur des parcelles dédiées, avec un système de traçabilité extrêmement rigoureux.

Ces solutions alternatives à la protection chimique “classique” des cultures sont le plus souvent très spécifiques, en lien avec l'espèce et le mode de culture. En fonction des cultures et des conditions climatiques, les périodes pendant lesquelles ce résultat est possible peuvent être assez variables. Ponctuellement et en cas d'agression forte d'une maladie ou d'un ravageur, si les moyens de lutte alternatifs se révèlent insuffisants et mettent en danger la pérennité de la culture, le producteur peut être amené à sortir la parcelle du programme “Zéro Résidu de Pesticides”.

C'est donc une conduite globale responsable, à la parcelle, souvent très technique et innovante, qui rend possible la constitution d'une offre en “Zéro Résidu de Pesticides”.





**STRATÉGIE TECHNIQUE : DES PRATIQUES AGRICOLES ENGAGÉES AUTOUR D'UNE COMBINAISON DE MOYENS POUR CONTRÔLER LES BIOAGRESSEURS DES CULTURES**



Selon C. Regnault-Roger 2014 (Produits de protection des plantes, Lavoisier, p 256)

La méthode s'appuie sur une approche globale du système de production, avec l'ensemble des 9 pratiques complémentaires... Des indicateurs de suivi sont également observés (dont l'IFT).

Bilan de campagne 2021

## Une nette réduction de l'IFT (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires)

La démarche est claire : l'objectif n'est pas seulement d'offrir des espèces végétales "Zéro Résidu de Pesticides" aux consommateurs, il est aussi de poursuivre l'amélioration des pratiques culturales pour préserver les agriculteurs et l'environnement, ce qui passe par une réduction drastique de l'utilisation de pesticides de synthèse pendant le cycle de culture.

Pour arriver au résultat "Zéro Résidu de Pesticides", les producteurs s'appuient donc sur une approche systémique économe en pesticides et déploient des pratiques innovantes pour contrôler les bioagresseurs des cultures. Cette combinaison de moyens s'appuie notamment sur des méthodes de prévention et des méthodes culturales (agroécologiques). Lorsque ces mesures ne suffisent pas, et dans le cadre des principes de la protection intégrée, ils utilisent certains pesticides de synthèse



autorisés par la réglementation européenne et française, compatibles avec leur stratégie technique de protection des cultures<sup>1</sup>. Bien entendu, le choix de la Substance Active, la dose, la période d'intervention, les conditions d'application s'intègrent dans une "agriculture de précision".

Comme ces pesticides de synthèse sont utilisés en dernier recours, leur utilisation est significativement inférieure à celle observée dans les parcelles cultivées selon les méthodes de l'agriculture conventionnelle. Le Collectif Nouveaux Champs a comparé<sup>2</sup> les IFT<sup>3</sup> (Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires) sur les parcelles menées en "Zéro Résidu de Pesticides" avec les IFT de référence ou avec ceux des parcelles conduites en "conventionnel raisonné" chez les mêmes producteurs.

---

**La diminution moyenne de l'IFT (pesticides de synthèse), sur les fruits et légumes labellisés en 2021, est de - 49%. Depuis l'origine, elle est en moyenne de - 50%.**

---

<sup>1</sup> Tous les pesticides homologués sur une culture ne sont pas utilisés. Pour chaque espèce cultivée, les producteurs vont choisir, parmi les substances homologuées, celles qui ne généreront pas de résidu dans les fruits et légumes récoltés et dont les risques pour la santé humaine et l'environnement sont les plus faibles.

<sup>2</sup> Étude menée chez 51 adhérents engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" en 2021 soit 6 200 hectares (plein champ et serres). Elle tient donc compte des conditions climatiques de l'année 2021.

<sup>3</sup> Calcul de l'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) : il prend en compte les traitements chimiques des espèces végétales, de la semence à leur commercialisation.

---

Démarche Haute Valeur Environnementale (HVE)

**Un socle supplémentaire pour le label "Zéro Résidu de Pesticides"**





En France, la Haute Valeur Environnementale (HVE) est une reconnaissance officielle décernée par le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Elle atteste du respect, pour l'ensemble de l'exploitation agricole, des seuils de performance environnementale portant sur la biodiversité, la stratégie phytosanitaire, la gestion de la fertilisation et de la ressource en eau, mesurés soit par des indicateurs composites, soit par des indicateurs globaux.

---

État des lieux au sein du Collectif Nouveaux Champs

**En 2021, et sur la base des adhérents actuels, 78 % des producteurs sont déjà certifiés HVE.**

---

### **Reconnaissance du cahier des charges ZRP avec la certification environnementale de niveau 2**

Le Collectif Nouveaux Champs a fait le choix d'inscrire la démarche HVE dans le socle de la démarche "Zéro Résidu de Pesticides". Un travail a été réalisé avec le ministère de l'Agriculture sur la reconnaissance de la démarche ZRP en niveau 2 de la certification environnementale.

La reconnaissance a été obtenue le 26 juillet 2021. Tous les producteurs engagés en "Zéro Résidu de Pesticides" en 2021 ont donc pu prétendre à la reconnaissance de niveau 2 (sur 3) de la certification environnementale.





## 3 | La promesse : un engagement de résultat et des moyens pour y parvenir

**Le Programme “Zéro Résidu de Pesticides” garantit aux consommateurs l’absence de résidu dans les fruits & légumes ou espèces végétales au stade de la consommation, dans la limite de quantification. La méthode permettant de construire le plan de surveillance est très claire et intègre l’ensemble des risques de contamination.**

Une liste pertinente de Substances Actives est élaborée pour chaque espèce végétale. L’absence de résidu est déterminée, pour chaque Substance Active analysée, par un résultat inférieur à la Limite de Quantification, plus petite valeur quantifiable par les laboratoires avec une précision “acceptable”. A l’heure actuelle, les performances des instruments de mesure conduisent pour la majorité des résidus à une limite de quantification de 0.00001 g/kg.

Un laboratoire indépendant certifié COFRAC (ou équivalent européen) assure les analyses sur les aliments dans la démarche.

### **Les Substances Actives (SA) recherchées**

Actuellement, 428 Substances Actives utilisées dans des pesticides sont homologuées en France. La réglementation a établi une Limite Maximale de Résidus (LMR) pour 291 d’entre elles. Les 137 autres substances actives ne génèrent pas de résidus ou en dessous de la limite de quantification.

Parmi les 428 Substances Actives homologuées, 101 sont homologuées en Agriculture Biologique et 4 d’entre elles présentent une LMR requise (cuivre ; deltaméthrine, uniquement dans les pièges ; pyréthrinés et spinosad).

Actuellement, sur les 291 Substances Actives qui peuvent être analysées, nous sélectionnons et analysons toutes les Substances Actives qui sont homologuées pour une espèce donnée ainsi que leurs métabolites.

### **Et en plus de ces Substances Actives homologuées sur les cultures labellisées, sont analysées :**

- les Substances Actives retirées ces 10 dernières années
- les Substances Actives susceptibles de générer des résidus en raison de l’existence d’autres cultures dans l’environnement proche et de la culture engagée en ZRP, y compris les éventuels traitements sur les plants
- les Substances Actives de la famille des Néonicotinoïdes et toute Substance Active “décriée” (comme le glyphosate)



- l'ensemble des métabolites de dégradation associés dont les résidus sont réglementés

Rappelons que la liste des substances homologuées, par espèce végétale, ainsi que les Limites Maximales de Résidus (LMR) correspondantes sont établies par la réglementation européenne (règlement CE n°1107/2009 pour les pesticides en général et règlement CE n° 396/2005 pour les LMR).

Le cahier des charges est consultable sur le site :  
[www.nouveaux-champs.fr](http://www.nouveaux-champs.fr)

## Un engagement de production fort...

- L'implication de producteurs volontaires conscients des enjeux et soucieux de défendre des pratiques agricoles respectant l'homme et son environnement.
- Un cahier des charges et un référentiel basés sur une analyse de risques sur l'ensemble de la filière et contrôlés par un organisme tiers.



*Organisme de contrôle tiers référencé par le Collectif*

- Des pratiques agricoles engagées autour d'une combinaison de techniques permettant de viser la promesse de résultat "Zéro Résidu de Pesticides" :
  - Utilisation de variétés tolérantes ou résistantes,
  - Bonnes Pratiques Agricoles (rotations, cultures intermédiaires, désherbage mécanique...),
  - Equipements de production adaptés (serres fermées, filets...),
  - Gestion et enrichissement de la faune et la flore indigènes,
  - Pratique de la Protection Biologique Intégrée, voire de l'Agriculture Bio...
- Une traçabilité totale de la parcelle au rayon.
- Des analyses sur fruits concernant les substances actives cibles, effectuées par un laboratoire indépendant accrédité COFRAC (ou équivalent européen).

---

## La force du Collectif : la solidarité et l'espoir partagé

Le Collectif Nouveaux Champs, pour toutes les structures de production qui s'engagent dans la démarche, est un véritable espoir partagé. Il constitue une



émulation saine qui permet de trouver ensemble, de nouvelles réponses techniques et d'ouvrir une nouvelle offre sur le marché alimentaire.

## Grâce au travail quotidien de plus de 200 techniciens

Un travail très important a été accompli par les membres du Collectif pour construire les cahiers des charges et le référentiel Qualité de chacune des filières. Avec les producteurs engagés et impliqués dans cette démarche de progrès, ce sont plus de 200 ingénieurs qualité et techniciens de terrain qui œuvrent au quotidien.

## 4 | Une démarche éthique, équitable et 100% française

**Le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs offre les garanties d'un produit français !**

Le label “Zéro Résidu de Pesticides” ne concerne que des productions 100% françaises. Ainsi, sur le plan social, il est bon de rappeler que le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs s'appuie au minimum sur les règles sociales françaises. Les productions obéissent aux lois du travail en vigueur en France, respectent les salariés agricoles et apportent des garanties sur des conditions de travail indispensables à l'épanouissement des salariés. Par ailleurs, concernant la dimension éthique, la démarche vise à atteindre un juste prix pour la production française. Une juste répartition de la valeur dans la filière est en effet nécessaire pour assurer une qualité durable et un investissement dans la transformation de l'agriculture française.

La démarche s'est donc structurée et organisée pour garantir, à travers son label, le revenu des agriculteurs, préserver l'emploi dans nos régions et soutenir les pratiques sociétales et environnementales écoresponsables.

## 5 | Le label au cœur de la promesse, les premières études le confirment

**Les aliments concernés par le programme “Zéro Résidu de Pesticides” sont tous identifiés par le macaron du programme présent sur les emballages, qui est une propriété collective. Ce macaron constitue la signature de la démarche et des produits concernés.**



Un “macaron” qui parle au consommateur !

## Etude 2021

### Zéro Résidu de Pesticides : une attente plus que confirmée par les consommateurs !

Les dernières études le montrent : aujourd’hui, 47% des personnes interrogées trouvent que les démarches porteuses d’allégations sur les pesticides donnent une image positive du rayon fruits et légumes. Plus d’attention est portée sur ces produits, ce qui induit des intentions d’achats positives dans le rayon.

- L’indication “Zéro Résidu de Pesticides” ou “Sans résidu de pesticides”, est un **critère de choix important** pour 20 à 27% des consommateurs sondés (vs 30% pour le Bio)
- 40% sont **prêts à payer plus cher** un fruit ou un légume avec allégation : entre + 0,10€ et + 0,30€/kg sur le “Zéro Résidu de Pesticides”
- 27% des sondés déclarent avoir déjà vu des produits portant les indications “Sans résidu de pesticides”, “Zéro Résidu de Pesticides” ou “cultivé sans pesticides” en magasin
- Confirmation de la compréhension “Zéro Résidu de Pesticides” associé à un **bénéfice santé** pour les consommateurs, puis les agriculteurs et enfin pour **l’environnement**
- Indications “Zéro Résidu de Pesticides”, “Sans résidu de pesticides” et “sans pesticides” **rassurantes** pour 74% des consommateurs sondés

*Source : Evolution du marché des fruits et légumes porteurs d’allégations sur les pesticides et les résidus, 2021, Etude Triesse, Interfel, FranceAgriMer.*



## Qui s'intéresse au label "Zéro Résidu de Pesticides" ?

- L'ensemble de la population est intéressé par le label **jugé bon pour la santé et respectueux de l'environnement**. Tout comme l'**origine France**.
- Des consommateurs plutôt jeunes, des couples de 40 et 50 ans et des familles avec enfants
- Des profils au revenu moyen supérieur à aisé
- Des acheteurs plutôt implantés dans le Sud, le Centre-Est et en Région Parisienne

La croissance est essentiellement portée par le recrutement de nouveaux consommateurs et sur le rayon des fruits & légumes, le label "Zéro Résidu de Pesticides" est celui qui attire le plus les jeunes : **46% des volumes sont générés par les - de 50 ans !** (vs 34% au global sur le marché fruits & légumes)

**En 2021, dans les rayons fruits & légumes, 1 foyer français sur 4 a acheté un produit labellisé ZRP !**

## A propos de la clarté de la promesse ?

- **2/3 des répondants** jugent la promesse claire et facile à comprendre.
- Les bénéfices santé et préservation de l'environnement ressortent dans la compréhension.

## Et les Millennials ?

Les Millennials (18-35 ans) connaissent quasiment la totalité des labels proposés sur le marché. En 2021, dans les rayons fruits et légumes frais (circuit GMS), 18% des quantités achetées avec le label "Zéro Résidu de Pesticides" sont réalisées par les – de 35 ans. C'est 6 points de plus que le rayon fruits et légumes frais au global.

**Les principaux points forts sont la reconnaissance des produits "Zéro Résidu de Pesticides" comme étant meilleurs pour l'environnement et meilleurs pour la santé ! Mais aussi l'attractivité du label, agissant en déclencheur d'achat.**

Sources : Kantar Worldpanel, Strategir, Labels&Millennials Purpan

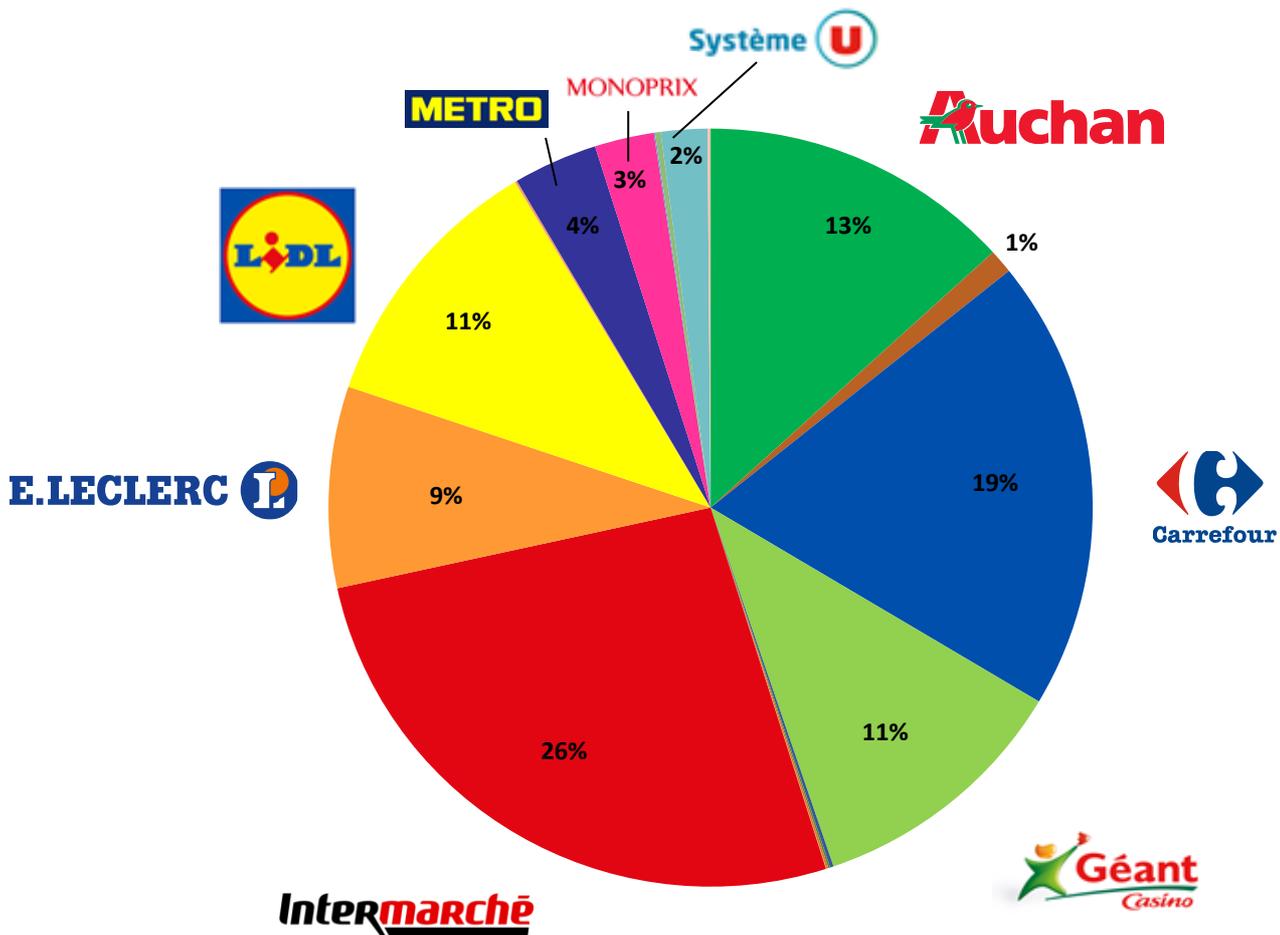


## 6 | Les circuits de distribution et les consommateurs séduits !

Les collaborations se multiplient sur la construction de la gamme en rayon. Aujourd'hui, les produits "Zéro Résidu de Pesticides" sont présents dans pratiquement toutes les enseignes de la Grande distribution française.

De même, le Collectif commence à se positionner et à construire des partenariats dans les circuits de la restauration (environ 6% du chiffre d'affaires en 2021).

Tous les groupes de distribution acteurs du ZRP  
GMS France, en valeur 2021

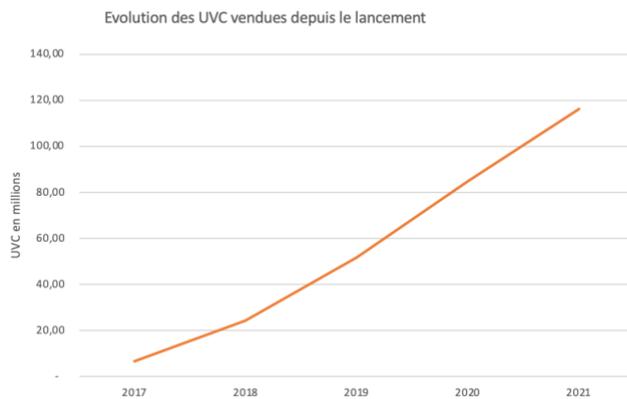




## DANS LES MAGASINS



Au 31/12/2021

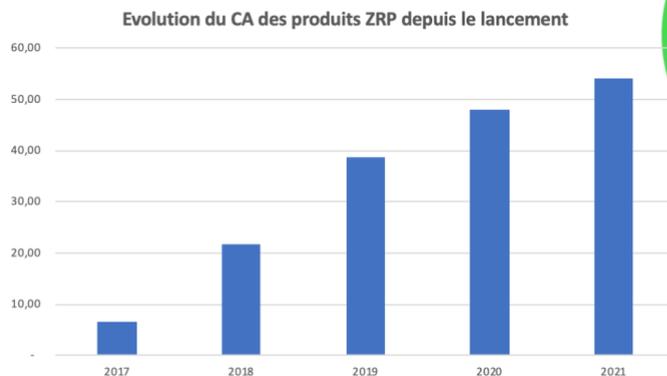


**116**  
Millions d'UVC  
commercialisées

## BILAN DES VENTES : CA



Au 31/12/2021

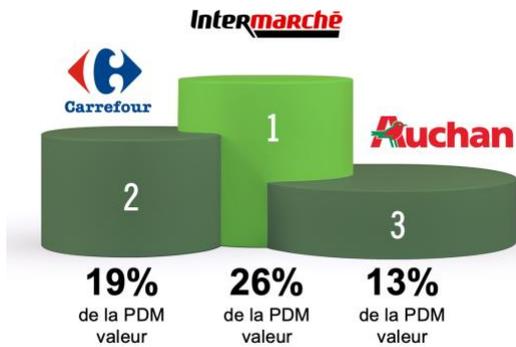


**CA 2021**  
**+9%**  
Vs N-1

(en millions d'euros HT)



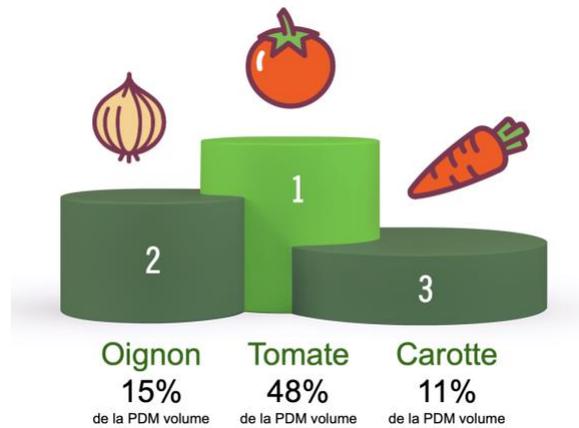
### Top clients 2021 (CA)



### Top clients 2021 (Nb de références)



### Top espèces 2021 (vol)





## 7 | Révolution dans les emballages

L'emballage constitue un relai essentiel pour les produits labellisés qui exigent de la pédagogie... mais la révolution en cours dans les UVC, dans le cadre de l'adaptation à la loi AGEC, ne favorise pas la différenciation !



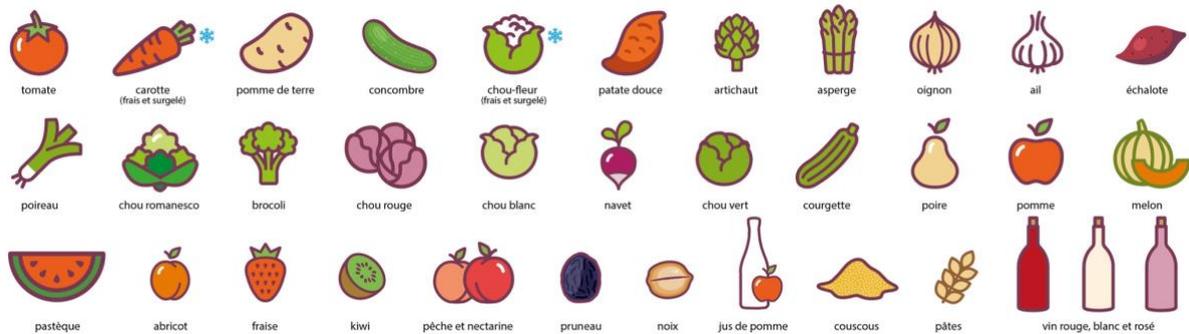
Depuis le 1er janvier 2022, conformément à la loi AGEC, le **Collectif Nouveaux Champs a supprimé les emballages plastiques de ses fruits et légumes pour tous les contenants de moins de 1,5kg**. Des alternatives ont été imaginées avec du carton, du papier, des fibres de coton et de la cellulose, entre autres. Cependant, pour les adhérents engagés, l'adaptation à cette nouvelle contrainte réglementaire est difficile. Notamment par ce que les nouveaux emballages sont beaucoup plus coûteux et qu'ils offrent moins de visibilité pour les fruits et légumes avec des impacts possibles sur l'acte d'achat. Cette transition demande du temps et ne peut se réaliser dans l'empressement.

Pour faire face à ces difficultés, le Collectif Nouveaux Champs étudie, pour certaines espèces, l'émergence d'une **offre vrac**, tout en garantissant l'absence de risques de contaminations croisées en magasin. Un sujet qui doit être travaillé conjointement avec les enseignes.



## 8 | Les aliments labellisés

**Une offre 12 mois sur 12, une gamme de 200 références !**



### **36 aliments labellisés, présents en saison sur les étals**

Abricot, Ail, Artichaut, Asperge, Brocoli, Carotte, Chou-fleur, Chou rouge, Chou blanc, Chou romanesco, Chou vert, Concombre, Courgette, Echalote, Fraise, Jus de Pomme, Kiwi, Melon, Navet, Noix, Oignon, Pastèque, Pêche nectarine, Patate douce, Pâtes, Couscous, Pomme de terre, Poire, Poireau, Pomme, Pruneau, Tomate, Vin blanc, Vin rosé et Vin rouge.





## 9 | La 3<sup>e</sup> voie, vers un nouveau modèle agricole ?

**L'agriculture française est considérée comme l'une des plus durables au monde et l'une des plus diversifiées : agriculture conventionnelle, raisonnée, intégrée, agroécologique, biologique, régénératrice... Pour tous les acteurs de la troisième voie agricole, il est fondamental de ne pas opposer les modèles mais plutôt de profiter des richesses offertes par le terroir français et des compétences acquises pour progresser dans les pratiques.**

Le Collectif Nouveaux Champs est donc engagé dans une vision de progrès pour l'agriculture française. Les acteurs qui le constituent partagent leurs expériences et expérimentent pour construire ensemble l'agriculture de demain, toujours plus innovante, performante et respectueuse de l'environnement.

A travers la démarche "Zéro Résidu de Pesticides", ils défendent un modèle de réassurance en offrant une garantie au consommateur. L'agriculture de la preuve (ou du résultat) est porteuse d'engagements. Elle est une réponse pour défendre le bien manger pour tous, un engagement citoyen.

Il faut s'appuyer sur des innovations pour progresser, évoluer et transformer l'agriculture française. Les producteurs engagés dans le Collectif Nouveaux Champs sont fiers du chemin parcouru depuis le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. Ils souhaitent renforcer la confiance et la fierté des citoyens envers l'agriculture de leur pays et proposer un nouveau modèle agricole capable d'alimenter la population française de demain.

Les enjeux sont multiples :

- Les agriculteurs sont des acteurs de la nature, et au-delà du sujet des pesticides, ils travaillent à l'amélioration de l'intégralité de leur écosystème : biodiversité, sol, eau, carbone.
- Ils construisent une démarche de progrès autour d'engagements de résultats qui s'appuient sur des moyens mis en œuvre "aux champs"
- Le modèle agricole, fondé sur l'agroécologie, ne peut se concevoir sans une juste rémunération des producteurs
- La question essentielle qui s'impose à tous : quelle agriculture pour quelle alimentation ?



## 10 | Zoom sur la filière viticole

# Nouveau : 15 vins labellisés “Zéro Résidu de Pesticides” à découvrir



Avec l'arrivée de Vivalia, de la Cave de Puisseguin Lussac Saint-Emilion et de la Cave du Marmandais (devenue Les Marmandais !), le label “Zéro Résidu de Pesticides” du Collectif Nouveaux Champs compte désormais 9 adhérents dans la filière viticole et 15 références de vins, vendues essentiellement en grande distribution depuis début 2021.





**Les vigneronns de Tutiac** (33 Gironde) et **les vigneronns de Buzet** (47 Lot-et-Garonne) sont les premiers à avoir rejoint le Collectif en 2019. Ils ont participé à la création de la démarche sur la filière viti-vinicole, rejoints ensuite par **le Domaine Uby** (32 Gers), la **Cave Robert et Marcel** (49 Maine et Loire), la **Fiée des Lois** (groupement Agromousquetaires, 79 Deux Sèvres) et le **Domaine Terra Vecchia** (2B Corse) en 2020. **Les Vigneronns de Puisseguin Lussac Saint-Emilion** (33 Gironde), la **Cave du Marmandais** (47 Lot-et-Garonne) et **Vinovalie** (81 Tarn) ont récemment rejoint le Collectif Nouveaux Champs et proposeront des premières références dès 2022.

---

**Les Vigneronns de Puisseguin Lussac Saint-Emilion** prévoient la commercialisation, en 2022, d'une nouvelle marque ombrelle, dont les vins issus de plusieurs AOC seront labellisés Zéro Résidu de Pesticides. La mise en marché est prévue pour le second semestre 2022.

**Les Marmandais !** se sont investi dans une démarche environnementale depuis plus de 20 ans. Le but : mener le vignoble dans les meilleures conditions environnementales et sociétales possibles et ainsi préserver son patrimoine humain, culturel et sa biodiversité. Objectif en 2022 : 50.000 bouteilles de vins "Zéro Résidu de Pesticides" sur le Millésime 2021 à un PVC de 6,50€.

---

Tous les vins sont analysés par un laboratoire indépendant avant la mise en bouteille. En cas de présence d'un résidu, le vin est systématiquement déclassé et ne pourra pas être vendu avec le label.

**Les vins labellisés "Zéro Résidu de Pesticides" peuvent être achetés en grande distribution chez Intermarché, Auchan et Leclerc. Également en circuit spécialisé dans l'enseigne Nicolas.**

Surtout connu pour son offre en fruits et légumes frais, le label "Zéro Résidu de Pesticides" s'ouvre en effet à de nouveaux aliments comme le vin, les jus de fruits, les fruits secs, les pâtes ou encore les légumes surgelés et s'impose comme une démarche de référence en devenant un nouveau modèle agricole.



## Comment obtenir un vin "Zéro Résidu de Pesticides" ?

Découvrez un témoignage des vigneronns de Tutiac au sujet des bonnes pratiques agricoles...



<https://urlz.fr/g2kN>

## Les vins “Zéro Résidu de Pesticides”

La gamme actuelle comporte des vins blancs (secs et doux), rosés et rouges, avec des prix de vente pour les consommateurs entre 4 et 20 €.



### • LES VIGNERONS DE BUZET

Cuvée Complice, prix de vente conseillé 8 € chez les cavistes Nicolas

### • DOMAINE TERRA VECCHIA (en grandes et moyennes surfaces)

AOP Corse rosé 2020 “cuvée pure”, PVC 5.90 €

AOP Corse blanc 2020 “cuvée pure”, PVC 5.90 €

AOP corse rouge 2019 “cuvée pure”, PVC 5.90 €

IGP Ile de Beauté rosé 2020, PVC 6.90 €

### • DOMAINE UBY (vendu chez Intermarché et lors de leur Foire aux vins d’automne)

DOMUS UBY colombard sauvignon, PVC 6 €

DOMUS UBY blanc doux, PVC 7.50 €

DOMUS UBY rosé, PVC 6 €

### • EXPERT CLUB/Marque de distributeur d’Intermarché (vendu uniquement chez Intermarché)

AOP Bordeaux rouge Expert Club, PVC 3.89 €

AOP Bordeaux rosé Expert Club, PVC 4.19 €

AOP Côtes-de-Bourg rouge Expert Club, PVC 4.89 €

### • TUTIAC (vendu chez Leclerc en régional, Auchan en national et Intermarché)

AOP Bordeaux rouge, PVC 5.50 €

AOP Bordeaux blanc, PVC 5.50 €

AOP Bordeaux rosé, PVC 5.50 €

AOP Blaye Côtes de Bordeaux rouge, PVC 5.90 €

AOP Blaye Côtes de Bordeaux blanc, PVC 5.90 €

AOP Bordeaux rouge non millésimé, BIB 3L, PVC 14.50 €

**Visuels libres de droits téléchargeables à l’adresse suivante :**

<https://urlz.fr/g0Bz>



## 11 | Naissance d'un club d'entreprises pour développer et promouvoir "le Zéro Résidu de Pesticides"

Ce club réunit aujourd'hui 4 entreprises engagées dans une vision de progrès pour l'agriculture française. Des acteurs concrets de cette "troisième voie agricole" qui émerge auprès des consommateurs, en particulier en développant la promesse "Zéro Résidu de Pesticides". Ils ont la volonté de partager leurs expériences et de réfléchir ensemble pour construire une agriculture de demain toujours plus innovante, performante et engagée dans des pratiques respectueuses de l'environnement.



L'objectif du club est clair :

- Accélérer la recherche de solutions agricoles innovantes par le partage d'expériences et la connexion entre les problématiques terrain et les besoins de Recherche & Développement sur la protection des cultures et plus globalement sur le système agricole,
- Communiquer sur les avancées concrètes de la 3<sup>e</sup> voie vers toutes les parties intéressées, notamment les citoyens, les pouvoirs publics et les circuits professionnels,
- Investir dans des outils serviciels pour accompagner les producteurs engagés dans des démarches encore expérimentales (digital, service, assurance...).  
Il s'agit de contribuer au développement de relations fécondes entre des filières agricoles et des acteurs issus de plusieurs milieux : porteurs de solutions innovantes, acteurs de la production agricole, distributeurs, metteurs en marché...

Aujourd'hui, le groupe d'action fédère 4 entreprises :



- **Le Collectif Nouveaux Champs**, qui porte le label alimentaire “Zéro Résidu de Pesticides”
- **Bonduelle** qui développe une gamme de légumes sans résidu de pesticides
- **Bioline by Invivo**, au service d’une agriculture de l’innovation, qui apporte des solutions agronomiques et digitales pour accompagner les producteurs
- **Medinbio**, à travers son approche système agrégative, qui accompagne les producteurs dans la réduction de l’utilisation des pesticides

**“Avoir de bonnes intentions pour l’homme et la planète, c’est bien. Le prouver, c’est mieux !”**



**Le Collectif Nouveaux Champs** est un mouvement citoyen de producteurs français, acteurs volontaires de la transformation agricole de notre pays. Engagés dans une démarche de progrès humain et environnemental, ils défendent le bien-manger, pour tous. Ils sont aujourd’hui capables de proposer de nombreux aliments garantis “Zéro Résidu de Pesticides”. L’objectif est ainsi d’offrir aux consommateurs des produits présentant de nouvelles garanties. Les producteurs visent, par cette initiative de progrès, une valorisation économique de leur travail. La question du marché, de la concurrence et de la valeur est essentielle pour gagner ce pari de transformation. L’association compte 60 membres et plus de 600 producteurs engagés dans la démarche “Zéro Résidu de Pesticides”.



**Bonduelle** entend inspirer la transition vers l’alimentation végétale pour contribuer au bien-être de l’Homme et à la préservation de la planète. Aux côtés de ses partenaires agriculteurs, le groupe innove chaque jour pour proposer des produits sains et de qualité tout en préservant l’environnement. Bonduelle est une entreprise familiale qui œuvre depuis 7 générations au développement d’une production agricole respectueuse des sols et des hommes. Bonduelle défend une agroécologie efficiente, intelligente et solidaire, résolument tournée vers l’avenir et innove chaque jour du champ à l’assiette pour créer un futur meilleur par l’alimentation végétale. Le groupe, c’est aujourd’hui 2 800 agriculteurs partenaires, 126 000 ha cultivés et 56 sites industriels dans le monde. Bonduelle propose 500 variétés de légumes sous diverses formes telles que les conserves, les surgelés, le frais ou le traiteur. Le groupe s’engage à faciliter la transition vers une alimentation plus végétale et plus saine, avec la conviction qu’il existe un modèle pour notre société qui prend autant soin de la nature que des hommes. *Dans le cadre du club, Bonduelle contribuera au développement de la gamme sans résidu de pesticides à travers les échanges techniques sur les résidus et le partage sur le cahier des charges.*



La raison d'être de **Bioline by InVivo** est de fédérer les coopératives pour transformer durablement l'agriculture et assurer la qualité alimentaire, en France et dans le monde. Bioline relève ce challenge grâce à des solutions innovantes et responsables, au bénéfice des agriculteurs et des consommateurs. À travers son action, Bioline by InVivo défend et transmet le sens et les valeurs coopératives de ses membres. Le groupe InVivo rassemble aujourd'hui un réseau de 201 coopératives sociétaires. Il comptabilise un effectif de 5 345 collaborateurs à travers 19 pays, pour un chiffre d'affaires de 5.2 milliards d'euros. *Bioline contribuera au club en faisant bénéficier de son réseau d'expérimentation et des outils digitaux qu'il développe au service des producteurs.*



**Medinbio**, pionnier et leader de l'approche système accompagne depuis 2013 les groupes agro-industriels vers la réduction voire la suppression des pesticides d'origine chimique. La réussite du lancement de nombreuses filières s'appuie avant tout sur une méthode : l'approche système qui consiste à piloter les trois piliers complémentaires et indissociables que sont : (1) la vie du sol et notamment l'optimisation de la rhizosphère, (2) l'activation des systèmes de défense des plantes grâce aux SDN/SDP et (3) les traitements naturels qui permettent de réduire la pression des pathogènes fongiques et des ravageurs. C'est la combinaison de ces trois piliers qui donne la puissance au programme. Medinbio est une entreprise de conseil constituée de bioingénieurs et d'un solide réseau de collaborations universitaires et scientifiques. C'est aussi au travers d'innovations produits que l'entreprise accélère le processus de réduction des pesticides. Le succès se construit avant tout par la compréhension des avancées des groupes et des producteurs partenaires en matière de réduction des pesticides. C'est la combinaison de ces mesures et/ou des produits complémentaires judicieusement dosés et positionnés dans chaque contexte de production qui permettent d'aboutir à un itinéraire agronomique et prophylactique performant.

---

**LOGOS DES 4 ENTREPRISES téléchargeables sur le lien :**  
<https://urlz.fr/gcBc>



## 12 | Aidez-nous à lutter contre les idées reçues !

### **Le label “Zéro Résidu de Pesticides” est en fait de l’agriculture raisonnée.**

#### **FAUX**

C’est bien plus que cela car les producteurs ont une obligation de résultat. Leurs cultures sont soumises à des analyses qui doivent prouver l’absence de résidus de pesticides quantifiables. Lorsque des producteurs engagés choisissent d’utiliser un pesticide chimique, ils le font, certes, selon un des principes de l’agriculture raisonnée : la juste dose, au bon endroit. Mais, contrairement à l’agriculture raisonnée, le producteur engagé devra vérifier que le pesticide appliqué n’a pas généré de résidu. Les méthodes culturales sont donc bien plus complexes qu’en agriculture raisonnée.

### **Les méthodes pour arriver au “Zéro Résidu de Pesticides” sont-elles les mêmes qu’en Bio ?**

#### **VRAI, en partie.**

Les agriculteurs “Bio” ont été pionniers dans ce domaine et nous nous sommes inspirés en partie de leurs méthodes. Parmi elles, l’utilisation de pesticides d’origine naturelle, les lâchers d’insectes auxiliaires. Les plus connus sont les coccinelles pour éliminer les pucerons mais pour les tomates par exemple, ce sont les macrolophus qui vont venir à bout de la mouche blanche. En revanche, contrairement au bio, dans le cahier des charges “Zéro Résidu de Pesticides” ne figure pas, actuellement, l’interdiction d’utilisation d’engrais chimiques. A noter : de nombreux producteurs sont engagés dans une démarche de certification environnementale et 54% sont certifiés “Haute Valeur Environnementale” en 2020. Cette certification atteste de la mise en place, par les agriculteurs, de nombreuses mesures de protection de l’environnement comme adapter la fertilisation aux stricts besoins de la plante, mettre en place des couverts végétaux entre deux cultures pour protéger le sol, intégrer des légumineuses dans les rotations de cultures pour enrichir le sol en azote et nourrir la culture suivante, etc.

### **Les cultures en Zéro Résidu de Pesticides ont un rendement plus faible qu’en agriculture conventionnelle.**

#### **VRAI et FAUX**

Dans certains cas, pour une culture de fraises par exemple, avec une conduite culturale en “Zéro Résidu de Pesticides” qui se passe bien (les méthodes de lutte biologique sont efficaces et parviennent à contrôler les ravageurs), le rendement ne va pas être affecté. En revanche, si des ravageurs apparaissent en fin de cycle sur une partie de la parcelle et qu’ils ne sont pas traités pour rester dans le cahier des charges “Zéro Résidu de Pesticides”, alors le producteur sait qu’il devra faire face à une baisse de rendement.

Autre exemple, avec la culture de carottes : le choix du désherbage mécanique implique que le producteur accepte quelques mauvaises herbes, ce qui n’aurait pas été le cas avec un désherbage chimique. Ces quelques mauvaises herbes créent une concurrence avec les carottes et cela va affecter le rendement.



De même l'absence de protection insecticide contre la mouche de la carotte entraîne régulièrement des dégâts et des pertes de rendements...

Dans tous les cas, les producteurs qui s'engagent dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides" prennent des risques, ils tolèrent la présence de ravageurs ou de maladies qui peuvent avoir des conséquences sur leurs rendements...

## Le label Zéro Résidu de Pesticides est un label privé

### VRAI

Le label est aujourd'hui l'initiative d'un collectif privé d'agriculteurs, comme l'ont été d'autres labels avant lui, qui ont ensuite obtenu une reconnaissance de l'État. Actuellement, les producteurs, les stations de conditionnement (fruits et légumes), les silos (pour les céréales), les caves (pour le vin) et les structures commerciales engagés dans le "Zéro Résidu de Pesticides" sont néanmoins audités par un organisme de contrôle (Kiwa). Ce dernier vérifie que chacun répond à toutes les exigences du cahier des charges du label "Zéro Résidu de Pesticides".

Les représentants du Collectif Nouveaux Champs sont en contact avec les ministères de l'Agriculture et de la transition écologique. Le ministre de l'Agriculture a d'ailleurs salué le travail des agriculteurs engagés dans la démarche "Zéro Résidu de Pesticides". Affaire à suivre...

## Les produits Zéro Résidu de Pesticides sont plus chers que les produits de l'agriculture conventionnelle

### VRAI

car l'utilisation de méthodes alternatives aux pesticides chimiques est plus coûteuse et nécessite plus de main-d'œuvre. Les producteurs doivent ensuite être rémunérés proportionnellement à leurs investissements. Exemples de méthodes plus coûteuses qu'un traitement avec des pesticides chimiques : les lâchers d'insectes auxiliaires, les interventions mécaniques (éclaircissage, désherbage...) qui nécessitent beaucoup de main-d'œuvre.

## On peut facilement convertir sa culture en "Zéro Résidu de Pesticides"

### FAUX

car la mise en place de l'itinéraire technique qui va permettre de garantir des fruits, légumes ou céréales "Zéro Résidu de Pesticides" prend du temps. Pour les producteurs déjà engagés dans une réduction des pesticides chimiques, cela peut aller plus vite mais il faudra quand même réaliser des essais, trouver de nouvelles méthodes culturales, etc. Dès sa création, le Collectif Nouveaux Champs a mis en place des groupes de travail techniques, par espèce végétale, qui permettent aux producteurs d'échanger sur les méthodes culturales les plus efficaces pour arriver au "Zéro Résidu de Pesticides".

### En savoir plus

<https://www.nouveaux-champs.fr/idees-recues/>



Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux



Collectif Nouveaux Champs



@NouveauxChamps



nouveauxchamps



Collectif Nouveaux Champs



Zéro Résidu de Pesticides

Plus d'infos sur  
[www.nouveaux-champs.fr](http://www.nouveaux-champs.fr)

Ce document est téléchargeable à l'adresse :  
<http://www.nouveaux-champs.fr/dossierpresse>

Images libres de droits téléchargeables à l'adresse :  
<https://urlr.me/1RFWY>

RELATIONS MEDIAS

**Lauréda de Charnacé**

[ldcharnace@gmail.com](mailto:ldcharnace@gmail.com) - +33(0)9 51 78 47 46 - +33(0)6 63 79 10 61

CONTACTS Collectif Nouveaux Champs

**Gilles Bertrandias**, Président

[g.bertrandias@rougeline.com](mailto:g.bertrandias@rougeline.com) - +33(0)6 87 80 84 21

**Julie Sabourin**

[j.sabourin@nouveaux-champs.fr](mailto:j.sabourin@nouveaux-champs.fr) - +33(0)7 84 22 60 21